



# TRAVERSÉE DES CINQ VALLÉES

Du Val Suzon à La Bussière-sur-Ouche

Niveau de difficulté : **moyen**

Durée : **12h**

Longueur : **46,5 km**

Balisage : **rouge**

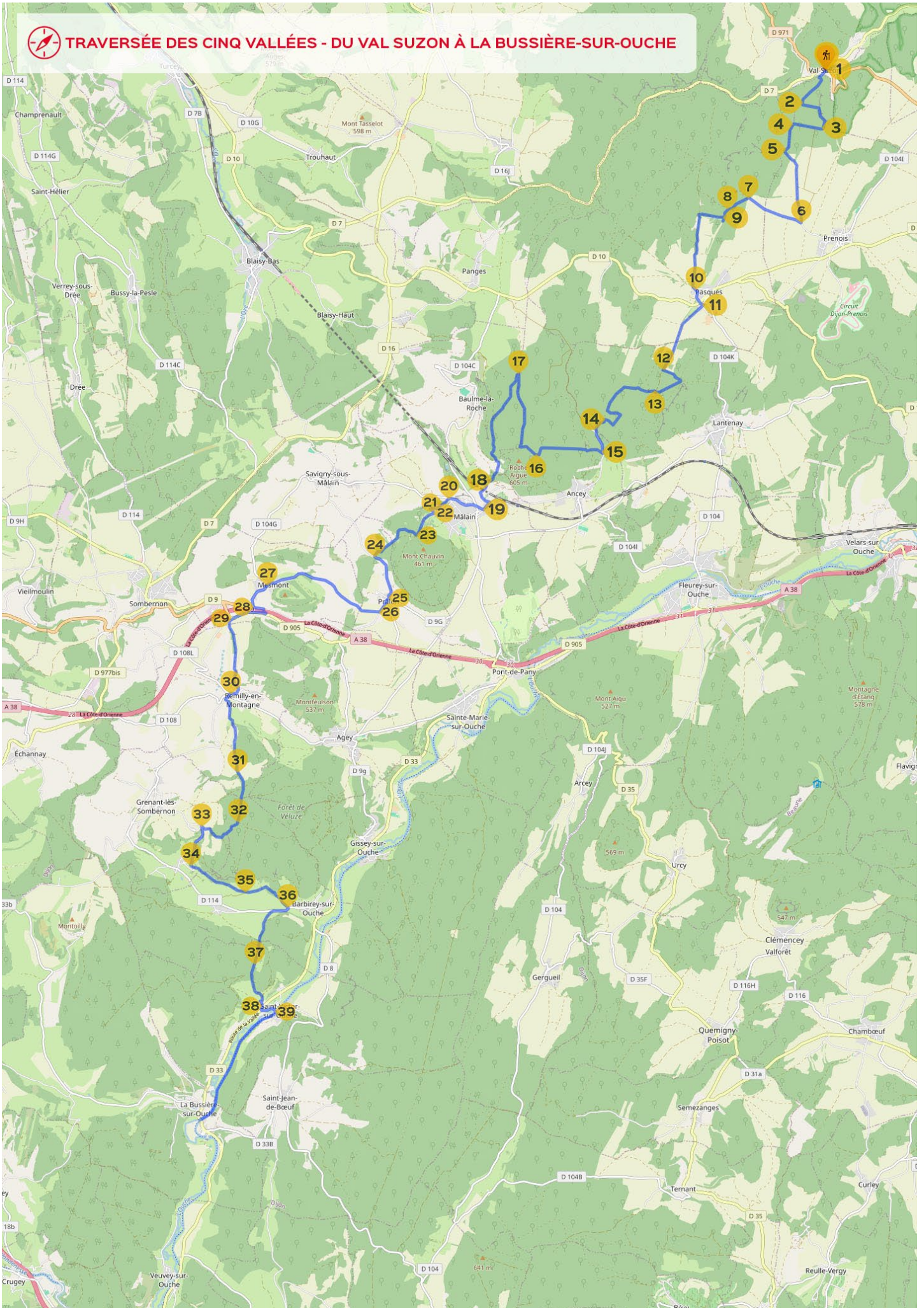
Lieu de départ : **parking de la salle des fêtes de Val Suzon Haut**



Vous pouvez retrouver le circuit complet en téléchargeant gratuitement notre appli, [Balades en Bourgogne](#), sur **App Store** et **Google Play Store**



# TRAVERSÉE DES CINQ VALLÉES - DU VAL SUZON À LA BUSSIÈRE-SUR-OUCHE





# TRAVERSÉE DES CINQ VALLÉES

## DESCRIPTIF DU CIRCUIT

Itinéraire alternant les passages sur des chemins calcaires éclairés et dégagés, des sous-bois frais et ombragés, cheminant le long de cours d'eau, pour finalement vous mener vers la superbe vallée de l'Ouche. Vous serez séduit par les magnifiques panoramas sur cette vallée, par Mâlain où vous pourrez voyager à travers les âges entre la grotte préhistorique, la cité gallo-romaine et le château, par Prâlon et sa fontaine Saint-Bernard qui a, selon la coutume, des vertus médicinales. Vous découvrirez également Barbirey-sur-Ouche qui abrite un château joliment entouré de son « jardin remarquable », par Saint-Victor-sur-Ouche et son église paroissiale datant du XIIème siècle classée « monument historique », et, à votre point d'arrivée, par la Bussière-sur-Ouche et sa célèbre Abbaye cistercienne.

## LE PARCOURS

À éviter en période de chasse (septembre à fin février les jours concernés)

- 01.** Prendre la petite rue qui monte aux anciennes forges (poteau directionnel), puis au niveau de la barrière monter à gauche dans le bois direction plein sud.
- 02.** Prendre à gauche (poteau directionnel) et longer la combe Rabot (passages délicats surtout par temps humide).
- 03.** Tourner à droite et continuer sur 600m.
- 04.** Continuer à gauche sur 640m.
- 05.** Carrefour avec plusieurs chemins, prendre celui qui remonte sud-est et sortir du bois en direction de Prenois.
- 06.** Prendre à droite (poteau directionnel) et rejoindre la forêt communale de Pasques.
- 07.** Prendre à gauche (poteau directionnel) en direction de Pasques.
- 08.** Continuer en direction de Pasques (poteau directionnel).

- 09.** A voir à 50m « l'Abîme du Creux Percé » glacière naturelle. Toujours suivre la direction de Pasques (poteau directionnel) et rejoindre le chemin blanc qui part à gauche pour arriver au lavoir de Pasques.
- 10.** Prendre la direction du Sud-Est. Arrivé à la RD10, monter la petite rue en face
- 11.** Puis prendre à droite
- 12.** A l'entrée du bois, descendre le chemin de terre à gauche jusqu'aux falaises, puis bifurquer à droite par le chemin qui rentre à nouveau dans le bois.
- 13.** Après la clairière, arriver à l'intersection des six chemins. Emprunter celui qui part plein ouest et poursuivre jusqu'à la combe Piron.
- 14.** Descendre la combe jusqu'au chemin goudronné et le descendre par la gauche. Le franchissement de la combe étant assez technique, il faut être vigilant.
- 15.** Au bas, prendre le premier chemin qui remonte sur la droite, gravir la combe et poursuivre tout droit jusqu'à reprendre un autre petit chemin goudronné.
- 16.** Après 100 m sur le chemin goudronné, tourner dans le sentier à droite. Poursuivre jusqu'à ce que le chemin balisé tourne en épingle sur la gauche.
- 17.** Redescendre jusqu'au chemin gravillonné.
- 18.** Juste après une grande courbe sur le chemin gravillonné, prendre sur la droite le sentier en surplomb, puis descendre au milieu des friches.
- 19.** Après avoir franchi le ruisseau, prendre la route à droite et poursuivre en direction du Château de Mâlain.
- 20.** Juste après l'aire de pique-nique, prendre le chemin de terre qui monte vers le château.
- 21.** Contourner l'entrée du château par la gauche, longer un peu l'enceinte fortifiée, puis descendre le flanc du promontoire jusqu'à la route en contrebas.
- 22.** Descendre la rue puis prendre le premier sentier sur la droite qui monte vers le Mont Chauvin.
- 23.** A l'intersection équipée d'un panneau de signalétique de randonnée, prendre à droite. Passer entre les deux monts puis redescendre par le petit sentier forestier.
- 24.** Descendre la route vers la gauche jusqu'au village de Prâlon.
- 25.** Depuis le pont du ruisseau du Prâlon près de l'église du village, prendre la RD9g en direction du sud-ouest et aller tout droit.

- 26.** Une fois sorti du village, au second croisement de route, prendre celle de droite qui monte vers le hameau de la Serré. Poursuivre la montée jusqu'à Mesmont.
- 27.** Traverser le village (il faut être vigilant le long de la route départementale) jusqu'à reprendre le prochain chemin herbeux).
- 28.** Prendre la voie de desserte de l'A38 à gauche et franchir la voie rapide en empruntant le tunnel souterrain. A la sortie du tunnel, prendre la route départementale qui monte sur la droite, tout en étant de nouveau très vigilant car le trafic routier est important sur cette section de route.
- 29.** Au carrefour suivant, descendre la petite route de gauche direction Remilly-en-Montagne puis, juste après la fin de la rambarde métallique, prendre encore à gauche le chemin de terre au milieu des cultures. Descendre jusqu'au village de Remilly, sans emprunter les chemins latéraux.
- 30.** Après avoir dépassé l'église, descendre jusqu'à l'ancien moulin celui à droite. Poursuivre en face et monter le premier chemin de terre pentu sur la gauche.
- 31.** Arriver aux environs du sommet de la butte, prendre le chemin de terre de gauche et longer la lisière d'une vaste clairière avant d'entrer en forêt. A l'intersection suivante, poursuivre tout droit.
- 32.** Prendre le chemin de droite, longer le muret puis entamer la descente vers le hameau « La Montagne ».
- 33.** Arriver à la route goudronnée avant le hameau, descendre la route qui part en épingle sur la gauche.
- 34.** Avant la zone de vergers, prendre le chemin sur votre gauche.
- 35.** Laisser le chemin qui descend sur la gauche et poursuivre pour descendre un chemin enherbé jusqu'à la première maison de Barbirey-sur-Ouche.
- 36.** Tourner à droite sur la route départementale pour passer le pont. Après quelques centaines de mètres, prendre le second chemin sur la gauche, un chemin agricole qui monte rejoindre la lisière en traversant les cultures. Grimper jusqu'à un petit col.
- 37.** Après avoir longé des friches, à l'intersection, poursuivre en face pour descendre jusqu'au village de Saint-Victor-sur-Ouche.
- 38.** A l'intersection avec la RD33, traverser en face pour aller rejoindre le canal de Bourgogne après avoir franchi l'Ouche.
- 39.** Prendre le chemin de halage à droite pour terminer à La Bussière-sur-Ouche la « Traversée des Cinq Vallées ».